Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds (le "Fonds"). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient sont fournies aux investisseurs conformément à une obligation légale, afin de les aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il est conseillé aux investisseurs de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Credit Suisse (Lux) Small and Mid Cap Alpha Long/Short Fund,
un compartiment de CS Investment Funds 2

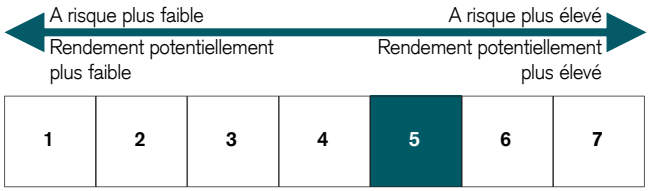
Catégorie d'actions	IB EUR
ISIN	LU0525285937
Société de gestion	Credit Suisse Fund Management S.A., 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de ce fonds est d'obtenir le rendement absolu maximal ainsi qu'un rendement supérieur à celui de l'indice CS AllHedge Long/Short Equity dans la monnaie de référence, en maintenant sa corrélation avec le marché des actions aussi faible que possible et sa volatilité nettement inférieure à celle du même marché (la corrélation et la volatilité étant gérées par rapport à l'indice MSCI Small Cap Europe). Le rendement sera généré principalement par le choix de positions en actions longues ou courtes, ainsi que, dans une mesure limitée, par l'exposition nette aux marchés des actions. La mise en œuvre de la stratégie de placement s'appuiera sur un recours considérable aux instruments financiers dérivés. Le fonds est géré activement. Les sous-jacents des instruments financiers dérivés ne seront pas nécessairement sélectionnés par référence à l'indice MSCI Small Cap Europe. En conséquence, il se peut que la majorité des sous-jacents des instruments financiers dérivés ne comprenne pas de composantes de l'indice MSCI Small Cap Europe. Le rendement du fonds, d'une part, et les sous-jacents des instruments financiers dérivés utilisés par le fonds et ses volatilité et corrélation avec le marché des actions, d'autre part, devraient sensiblement différer respectivement des indices CS AllHedge Long/Short Equity et MSCI Small Cap Europe. Le Fonds peut utiliser des dérivés afin d'atteindre les objectifs précités. L'investisseur peut acheter ou vendre d'actions du fonds chaque semaine, tel que défini dans le prospectus. Cette classe d'actions ne verse pas de distributions. Le fonds supporte les frais usuels de courtage et de banque dus pour les opérations portant sur les valeurs du portefeuille. Ces frais ne sont pas mentionnés dans le chapitre «Frais» du présent document.

Profil de risque et de rendement

Profil de risque



Le profil de risque et de rémunération du fonds reflète les variations de valeur des placements attendues dans ce fonds. Le calcul se base sur les données de performance réelles et simulées des cinq dernières années. L'appréciation du risque du fonds est susceptible de changer à l'avenir. Veuillez noter que la possibilité de réaliser des bénéfices plus élevés implique généralement un risque de pertes également plus important. La classe de risque la plus basse ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque.

Pourquoi le Fonds est-il classé dans cette catégorie?

Les fonds dits «Total Return» travaillent avec un objectif de rendement défini qu'ils cherchent à atteindre en poursuivant différentes stratégies de placement ou en investissant dans différentes classes d'actifs. Les risques à prendre sont d'autant plus grands que l'objectif de rendement est élevé. Le niveau du profil de risque et de rendement reflète cette stratégie de placement opportuniste. Les cours des actions reflètent en premier lieu les perspectives attendues d'une entreprise telles qu'estimées par les acteurs du marché. Les anticipations tendent à fluctuer plus fortement en période de hausse de l'incertitude. La combinaison de positions longues et courtes détenues par le fonds peut réduire les fluctuations. Le recours à un effet de levier par le fonds peut amplifier ses réactions aux mouvements des marchés. Les positions courtes peuvent exposer le Fonds à un risque de marché plus important. La gestion particulièrement active du fonds peut mener à de fréquents changements de son profil de risque. Le fonds peut souffrir d'une faible diversification des émetteurs qui le rend plus vulnérable. L'application du Swing Pricing au fonds a également des répercussions sur son profil de risque et de rendement.

Existe-t-il d'autres risques particuliers?

Le profil de risque et de rendement ne reflète pas les risques auxquels le fonds pourrait être exposé à l'avenir en cas de développements sans rapport avec ce que le fonds a pu connaître dans un passé récent. Cela comprend notamment les risques suivants, rares mais susceptibles d'avoir un impact important.

- Risque de crédit: les émetteurs des actifs détenus par le Fonds peuvent ne pas verser de revenus ou ne pas rembourser le capital à l'échéance. Les investissements du Fonds comportent un faible risque de crédit.
- Risque de liquidité: les actifs ne peuvent pas nécessairement être vendus à un coût limité dans un laps de temps suffisamment court. Les investissements du Fonds peuvent présenter une liquidité limitée. Le Fonds s'efforcera d'atténuer ce risque au moyen de différentes mesures.
- Risque de contrepartie: la faillite ou l'insolvabilité des contreparties du Fonds peut entraîner un défaut de paiement ou de livraison. Le Compartiment s'efforcera d'atténuer ce risque au moyen de garanties financières reçues à titre de cautionnement.
- Risque opérationnel: des processus inadéquats, des erreurs techniques et des événements catastrophiques peuvent être à l'origine de pertes.
- Risques politiques et juridiques: les placements sont exposés aux changements de normes et de lois du pays où ils sont effectués. Cela comprend les restrictions sur la convertibilité des monnaies, le prélèvement d'impôts et la réalisation de contrôles sur les transactions, les limites des droits de propriété, ainsi que d'autres risques juridiques.
- Risques en matière de durabilité: Les risques en matière de durabilité sont des conditions ou des événements environnementaux, sociaux ou de gouvernance qui peuvent avoir un impact négatif important sur le rendement, compte tenu du secteur, de la branche et de l'exposition de la société.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00%
Frais de sortie	Sans objet
Commission de conversion	1,50%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur le capital de l'investisseur avant l'investissement ou avant le versement du produit du placement.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,27%

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	20% du rendement excédentaire que la VNI réalise par rapport au high watermark

Les frais dus par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les frais de marketing et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Pour obtenir des informations détaillées sur les frais, les investisseurs doivent consulter les chapitres «CS Investment Funds 2 – Récapitulatif des catégories d'actions» et «Frais et taxes» du prospectus, qui est disponible sur www.credit-suisse.com.

Les **frais d'entrée** et de **sortie** indiqués sont les frais maximums pouvant être imputés aux investisseurs. Les investisseurs peuvent obtenir le montant des frais effectivement appliqués auprès de leur conseiller financier ou du distributeur.

Les données relatives aux **frais courants** reposent sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 31 mai 2021. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils ne comprennent pas la commission de performance ni les frais de transactions du portefeuille, mais ils incluent les frais d'entrée et/ou de sortie que le Fonds doit payer à l'achat ou à la vente d'actions/de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Lorsque la valeur nette d'inventaire du fonds (Net Asset Value, NAV) dépasse une valeur prédéfinie et que les conditions supplémentaires stipulées dans le prospectus sont remplies, la société de gestion a droit à une **commission de performance**. Une commission de performance, calculée sur la base de la valeur nette d'inventaire non ajustée, peut être facturée et payée, même si, à la fin de période de référence, la VNI non ajustée de la classe d'actions/de parts concernée est inférieure à la VNI mesurée au début de la période de référence. Il peut aussi y avoir des circonstances dans lesquelles une commission de performance sera facturée aux investisseurs qui sortent du fonds pendant la période de référence quand bien même la VNI non ajustée au moment du rachat des actions/parts est inférieure à la VNI non ajustée calculée le jour de la souscription. De plus amples informations sur les frais et les commissions figurent au chapitre 9 du prospectus du fonds disponible sur www.credit-suisse.com.

La méthode du «single swing pricing» (SSP) est utilisée pour déterminer le prix d'émission et de rachat du fonds. Pour de plus amples informations sur l'implication du SSP, les investisseurs doivent consulter le chapitre «Valeur nette d'inventaire» du prospectus, qui est disponible sur www.credit-suisse.com.

Performances passées

Exclusion de la responsabilité concernant la performance

Veuillez noter que la performance passée ne constitue pas une indication fiable des résultats futurs. La performance du fonds ne suit pas celle de l'indice.

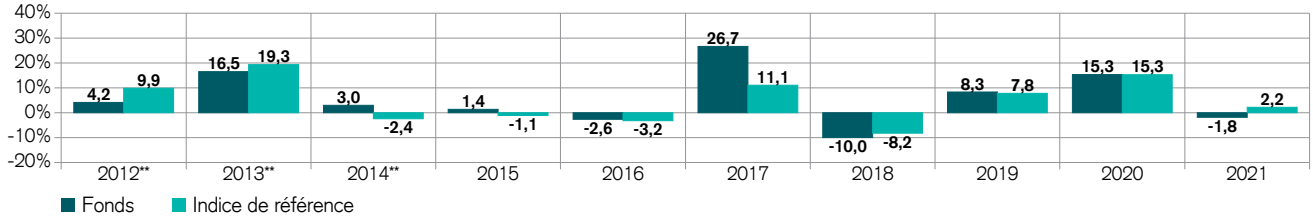
Frais et commissions

Le graphique présente la performance du Fonds fondée sur l'évolution en pourcentage de la valeur nette d'inventaire d'un exercice sur l'autre dans la monnaie de classe d'actions.

Le calcul de la performance passée inclut les frais courants du Fonds. Les frais d'entrée et de sortie sont exclus du calcul de la performance passée.

Date de lancement et monnaie du Fonds

Le Fonds a été lancé le 26 juillet 2010.
La catégorie d'actions a été lancée le 26 juillet 2010.
La monnaie de référence du Fonds est le EUR.
La monnaie de la catégorie d'actions est le EUR.



** Un benchmark différent a été utilisé durant cette période de référence. Au 1er avril 2014, la catégorie d'actions a changé de benchmark, passant du CS Blue Chip Index Long/Short Equity (EUR-Hgd) au CS AllHedge Long/Short Equity (EUR-Hgd) (04/14). Le nouveau benchmark offre une meilleure base de comparaison pour la catégorie d'actions.

Informations Pratiques

Dépositaire

Credit Suisse (Luxembourg) S.A., Luxembourg

Autres informations

De plus amples informations sur CS Investment Funds 2, le prospectus du Fonds ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels en langue anglaise peuvent être obtenus gratuitement, auprès de Credit Suisse Fund Management S.A., Luxembourg, des distributeurs désignés ou par internet sur www.credit-suisse.com. Ce document d'information clé pour l'investisseur concerne un compartiment de CS Investment Funds 2. Le prospectus ainsi que les rapports annuels et semestriels sont établis pour l'ensemble du fonds à compartiments. Les actifs et les dettes des différents compartiments représentent des patrimoines distincts. Cela signifie qu'aucun compartiment ne répond sur ses actifs des dettes d'un autre compartiment au sein du fonds à compartiments.
Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société d'administration, y compris, sans toutefois s'y limiter, une description du calcul des rémunérations et des avantages, sont disponibles en lignes sur www.credit-suisse.com ou directement en cliquant sur le lien suivant: https://www.credit-suisse.com/media/assets/about-us/docs/our-company/our-governance/compensation-policy.pdf. Un exemplaire imprimé peut être demandé gratuitement.

Publication des prix

Les prix les plus récents des actions sont disponibles sur www.credit-suisse.com.

Echange de fonds/catégories

Les investisseurs peuvent convertir tout ou partie de leurs actions contre des actions de la même catégorie d'un autre compartiment ou d'une autre catégorie du même compartiment ou d'un autre compartiment, à condition que les conditions d'accès dans la catégorie d'actions concernée soient satisfaites. De plus amples informations sur la conversion d'actions et la commission de conversion en vigueur figurent dans le prospectus au chapitre «Conversion d'actions».

Données spécifiques sur les fonds

D'autres catégories d'actions peuvent être proposées pour ce Fonds. De plus amples informations à ce sujet figurent dans le prospectus. De plus amples informations sur les catégories d'actions commercialisés au public dans la juridiction de l'investisseur sont disponibles sur www.credit-suisse.com.

Réglementation fiscale

Le Fonds est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. Suivant le lieu de résidence de l'investisseur cela peut avoir des conséquences fiscales sur sa situation fiscale personnelle. Pour plus de précisions il est recommandé à l'investisseur de consulter un conseiller fiscal.

Responsabilité

La responsabilité de Credit Suisse Fund Management S.A., Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.